

20 | **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** 21 | ANNUELLE

INVITATION

Nous vous prions de nous honorer de votre présence à l'assemblée générale annuelle 2021 du CLD Abitibi sous la présidence de Monsieur Robert Julien.

Date : Mercredi 8 juin 2022

Heure : 17 h

Lieu : Nouveau local du CLD Abitibi
582, 10^e Avenue Ouest, suite 150, à Amos

RSVP D'ICI AU 1^{er} JUIN 2022
Un léger goûter sera servi

info@cldabitibi.com
819 732 6918, poste 252

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 15 juin 2021
5. Dépôt du rapport annuel 2021
6. Dépôt des rapports financiers 2021
7. Nomination des auditeurs
8. Élection des administrateurs (voir détails à la page suivante)
9. Questions de l'assemblée
10. Remerciements
11. Levée de l'assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

Point 8 : Élection des administrateurs

Selon le règlement général no. 19 Élection, voici le mode de fonctionnement proposé pour accomplir ce point :

N.B. : Tous les postes en élection ont un mandat de deux ans et l'implication au CA du CLD représente une réunion par mois, en soirée.

Collège électoral du Conseil des maires de la MRC d'Abitibi

Postes en élection :

#2 : Monsieur Pascal Rheault

#4 : Monsieur Sébastien D'Astous

#5 : Monsieur Alain Lemay (départ anticipé)

Mode de nomination :

Désignés par une résolution dûment adoptée par la MRC d'Abitibi

Collège électoral de la société civile

Postes en élection :

#6 : Madame Amélie Brouillard

#8 : Madame Jocelyne Bilodeau

Mode de nomination :

Pour le poste # 8, tous les membres en règle de la corporation du CLD Abitibi, en date du 25 mai 2022, peuvent poser leur candidature.

Pour le poste # 6, tous les membres en règle de la corporation du CLD Abitibi, en date du 25 mai 2022 **ET** qui représentent une organisation économique du territoire de la MRC d'Abitibi, peuvent poser leur candidature. Une résolution de leur organisation les mandatant pour ce poste sera également requise.

Pour ce faire, ils doivent faire parvenir un courriel avant le 3 juin 2022, à la directrice Mme Christine Meunier, au christine.meunier@cldabitibi.com, indiquant les raisons de leur motivation et les éléments démontrant leur aptitude à jouer ce rôle, de même que leur choix de siège auquel ils désirent poser leur candidature.

Puis, lors de l'AGA du 8 juin 2022, une élection sera nécessaire s'il y a plus d'un candidat pour l'un ou l'autre des postes en élection. Les candidats auront alors à faire une courte présentation et seulement les membres du collège électoral de la société civile auront ensuite le droit de vote pour élire leurs deux représentants au CA du CLD Abitibi.

Pour toutes informations concernant cette AGA, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe et au plaisir de vous rencontrer lors de cette occasion !

info@cldabitibi.com | Tél. : 819-732-6918